

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
**Actualisation des tarifs
des prestations de la
régie des eaux**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 11 décembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,
Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard
DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe
BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT ;
Farida LAID à Francis ROUX ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Francis ROUX

ACTUALISATION DES TARIFS DES PRESTATIONS DE LA REGIE DES EAUX

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- **Vu** les articles L.1331-1 à L.1331-8 du code de la santé publique ;
- **Vu** la délibération n°14 du 16 décembre 2019 approuvant les règlements des services eau potable et assainissement ;
- **Vu** les délibérations n°16 du 16 décembre 2019, n°10 du 02 mars 2020, n°21 du 15 décembre 2020, n°11 du 14 septembre 2021 et n°20 du 7 décembre 2021 relatives aux modifications des tarifs des services Eau potable et Assainissement ;
- **Considérant** l'inflation cumulée des prix à la consommation proche de 15% depuis la création de la régie et l'augmentation particulièrement importante des prix des énergies et des matériaux ces dernières années ;
- **Considérant** la nécessité d'équilibrer les dépenses et les recettes des prestations effectuées à la demande des usagers ;
- **Considérant** l'avis du Conseil d'Exploitation des Régies d'eau potable et d'assainissement collectif lors de la séance du 9 décembre 2024 ;

Concernant l'assainissement :

Les prix de certaines prestations de services sont réactualisés selon la grille présentée en annexe. Les réactualisations varient de 3.33% à 87.5% selon les prestations.

Concernant l'eau :

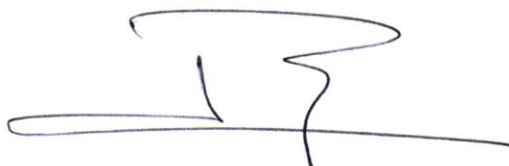
Les prix de certaines prestations de services sont réactualisés selon la grille présentée en annexe. Les réactualisations varient de 1.2% à 87.5% selon les prestations.

Il est également proposé l'ajout un tarif d'abonnement annuel pour les abonnés ayant mis en place un système de télégestion sur leur compteur d'eau pour le suivi de leur consommation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

- **Approuve** les grilles tarifaires applicables à compter du 1er janvier 2025, des services Eau potable et Assainissement collectif jointes en annexe ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à présente délibération.

Le secrétaire de séance,



Francis ROUX

Le Maire,



Stéphane RODIER